

HOROYA

TRAVAIL

JUSTICE

SOLIDARITÉ

25
FRANCS

REDACTION, IMPRIMERIE PATRICE LUMUMBA, 2^{ème} ETAGE B. P. 341 — CONAKRY TEL.: 51-50

EDITORIAL

UN DEVOIR DE MILITANT:

DONNER UN ESSOR VIGOUREUX A «Horoya»

C'est bientôt la fin de l'année, le moment du renouvellement des abonnements.

Nous profitons de l'occasion pour attirer l'attention des militants sur la nécessité, l'impérieuse nécessité de lire, de faire lire notre organe central du Parti.

Horoya, organe de combat du P.D.G. doit être animé par tous les militants ayant à coeur de renforcer la conscience politique des travailleurs et des populations guinéennes en général.

La phase actuelle de notre Révolution exige que tous les Guinéens suivent de près les événements politiques, qu'ils sachent en apprécier l'importance et l'influence au sein des masses.

Tous les camarades dévoués à la cause de la Révolution doivent aider la rédaction de l'organe du Parti, à améliorer le contenu rédactionnel, le service de diffusion, bref aider dans la recherche permanente des moyens de consolidation de la conscience de notre peuple.

Que chacun devienne un correspondant du journal, un vendeur et un critique sévère, pour que l'organe du Parti pénètre partout, en vecteur de l'étincelle de la Révolution.

Des fédérations du Parti ont entrepris des efforts louables pour aider leur journal. Il en est ainsi de Koundara dont nous publions ci-dessous l'extrait d'une lettre adressée au camarade Haut-Commissaire à l'Information :

«Soucieux du succès toujours croissant de notre Service National de l'Information, notre fédération a cru devoir organiser le 19 courant (novembre), une soirée récréative au profit de l'organe quotidien du P.D.G., le Journal «Horoya».

La somme de cent vingt mille (120.000 fr.) faisant l'objet des mandats n°s 592 et 593 du 23 novembre 1966 constitue donc notre modeste contribution à la vie de notre journal».

Mais en plus de cette somme, Koundara s'est acquitté de la totalité de ses frais d'abonnement et a mis sur pied un système efficace de routage pour que le journal parvienne aux militants de sa fédération. Ces moyens efficaces ont été suggérés par la fédération elle-même. Une initiative heureuse que tous les militants doivent prendre en exemple.

Les autres, en effet, dès lors qu'ils sont animés de volonté et de conscience révolutionnaire, dès lors qu'ils organisent efficacement la vente, ne peuvent-ils pas en faire autant ?

De leur côté certains camarades, dont ceux de la J.R.D.A., de la C.N.T.G., du Syndicat de la fédération de transports ont proposé des solutions efficaces aussi bien de placement que de diffusion. Tous les syndicats, toutes les organisations de masse peuvent de même contribuer à faire connaître «Horoya».

Nous voulons ici saluer également les travailleurs de l'entreprise nationale des Tabacs et allumettes, ENTA, qui diffuse, avec succès, Horoya au niveau de leur entreprise.

Nous espérons que toutes les entreprises, grandes ou petites, publiques ou privées, tous les ministères, réaliseront l'importance de la diffusion du journal à l'heure actuelle et feront comme ENTA ou Koundara.

(Suite page 2)

Le Secrétaire Général du Parti aux femmes de Conakry-II:

« Si l'indépendance d'un peuple résulte de la volonté consciente du peuple, l'émancipation de la femme ne sera que l'œuvre de la femme elle-même: »

Dans la brève allocution que le Camarade Secrétaire Général du Parti a prononcée à la manifestation de fidélité au Parti des femmes militantes de Conakry II, nous lisons:

«Les manifestations de ce soir ne nous surprennent pas. Nous savons les capacités de mobilisation, d'organisation et d'action de la Fédération P.D.G. de Conakry II.

Tous les jours, est faite la démonstration de votre adhésion sans réserve au programme du Parti. En cela, vous avez raison. D'abord en raison de la condition humaine de la femme africaine; aussi en raison surtout de ce que Conakry II, pour la région de Conakry, est peuplée de véritables prolétaires qui n'ont rien à perdre dans le mouvement révolutionnaire, mais, au contraire, tout à y gagner.

Le Secrétaire Général du Parti devait, parlant du rôle de la femme, dire que notre Parti «après avoir affirmé l'égalité, œuvre aujourd'hui dans le domaine concret pour que la femme exerce la même

responsabilité que l'homme».

Après avoir rappelé les conquêtes du peuple guinéen en général et de la femme en particulier, après avoir souligné la présence aujourd'hui de la femme dans tous les secteurs de la vie nationale, le Président de la République devait poursuivre en ces termes: «Des lois sociales préservent les Droits de la femme dans le choix du mari. Le P.D.G. a prescrit des règlements, des lois, des méthodes et des principes qui tendent à accélérer l'émancipation féminine. Mais si l'indépendance d'un peuple résulte de la conscience d'un peuple, l'émancipation de la femme ne sera que l'œuvre de la femme elle-même».

Ensuite, le Secrétaire Général du Parti met l'accent sur le rôle décisif que doivent jouer les femmes de notre continent dans la révolution africaine. Après avoir souligné l'action vigoureuse des femmes guinéennes contre la contre-révolution, il a ajouté:

«Les femmes ne doivent pas seulement éduquer les enfants,

elles ont le devoir de parfaire le caractère de leurs maris. Car comme nous l'avons dit, la femme est à la fois l'air, l'eau et le feu».

Cette importante allocution du Secrétaire Général du Parti qui a embrassé tous les domaines de l'activité de la femme, nous en publions intégralement le texte dans notre prochaine édition.

(Suite page 3)

Le Dr. Lansana Béavogui et ses compagnons à Boké

Le Ministre des Affaires Etrangères, le camarade Lansana Béavogui et ses compagnons de détention à Accra sont arrivés hier à Boké dans le cadre du périple qu'ils ont entrepris depuis quelques semaines à travers le pays sur invitation des fédérations du Parti.



Les femmes de Conakry-II manifestent leur fidélité au PDG et la volonté de s'émanciper par leur propre action.

LA VIE DANS LA NATION

« Nous sommes résolues à améliorer la qualité de notre contribution à l'œuvre d'édification nationale »

déclarent les femmes de Conakry-II à la Direction nationale du Parti

(Suite de la première page)

Voici le film des manifestations des femmes de Conakry II.

L'après-midi du lundi 5 décembre a été marqué dans la Capitale par une mobilisation massive des militantes de la fédération de Conakry-II à l'occasion de la « Journée des Femmes ». Cette journée, inscrite dans le registre de l'histoire de la femme africaine en général et de la femme guinéenne en particulier, est source de joie populaire, parce que empreinte de la lutte d'émancipation et de réhabilitation de nos soeurs.

Elle donne la preuve du grand rôle que joue la promotion féminine dans la vie politique, économique et sociale de la nation.

Comme le soulignait le B.P.N. dans son message, le 9 février 1965 : «...Loin d'être un élément de division et de dissociation, l'union et la lutte des femmes sont, tout au contraire, des instruments efficaces de l'accélération de la libération et de promotion humaine de nos peuples.

« Vouloir faire bénéficier la femme d'une vie toute différente de celle qu'elle a connue jusqu'ici, c'est accepter de s'engager dans la voie de transformation qualitative des conditions d'existence matérielles et morales de nos peuples. Ainsi, tout ceci revient à dire qu'il faut que la prise de conscience des femmes d'Afrique se traduise nécessairement en luttes concrètes : lutte contre les séquelles de la colonisation capitaliste, l'oppression politique, administrative et économique ; lutte contre la discrimination religieuse, contre l'inégalité des salaires, contre l'insécurité dans les foyers.

« Le rôle d'Éducateur de la femme qui doit, dès le berceau, modeler la conscience de la jeunesse, à l'image du Parti et de ses idéaux, implique nécessairement qu'elle-même soit au centre des activités du Parti ».

Nous avons maintes fois dit que « ce ne sont pas les femmes en manteau de daim, en fourrure extraordinairement coûteuse, en perruque ou en

hauts talons », qui méritent d'être la tête pensante de l'organisation des femmes du P.D.G. : ce sont au contraire nos soeurs ouvrières, nos mères teinturières etc., pétries dans la tâche, qui constituent des exemples à suivre.

Aujourd'hui cela semble bien compris dans l'attitude, le comportement et les manifestations des femmes de Conakry-II.

Le 5 décembre 1966 a connu un éclat exceptionnel. Les tenues nationales, les danses populaires et les chansons révolutionnaires en ont été un témoignage éloquent.

Parties de la Permanence Fédérale de Conakry-II à 16 h. 30, les militantes ont organisé une marche triomphale en direction de la case de Bellevue où les attendaient depuis 16 h. 40 le Président Ahmed Sékou Touré, les membres du B.P.N. et du gouvernement ayant à leurs côtés les membres du Bureau Fédéral de Conakry-II et le Comité Régional des femmes de Conakry-I. Les femmes de toutes les Sections de la fédération manifestaient leur joie et brandissaient des pancartes, des portraits du Secrétaire Général du P.D.G., le Président Ahmed Sékou Touré.

Sur les pancartes on pouvait lire : « Sékou Touré, nous femmes d'Afrique, te devons tout », « Avec nous la Contre-Révolution ne passe pas », « Hier, esclave de l'esclave, aujourd'hui maîtresse de son destin », etc... etc...

Les slogans, les vivats, les chants, les danses et les cris de joie ne manquaient pas pour traduire la force du peuple, la volonté et la détermination des femmes de Guinée de créer les conditions de progrès.

Impécablement rangées dans la Cour de la Résidence de Belle-Vue, les militantes de la Fédération de Conakry-II ont accueilli le Président et sa suite par un tonnerre d'applaudissements.

Au nom de toutes les femmes de Conakry-II, Mme Fatou Conté, Secrétaire administrative du Comité Régional, a pris la parole pour exprimer leur ferme résolution et leur engagement militant :

« Nous sommes heureuses de venir vous renouveler notre sincère fidélité aux principes sacrés de notre Grand Parti, le Parti Démocratique de Guinée dont vous êtes le guide génial.

— Nous, militantes de Conakry-II,

— Considérant que le peuple de Guinée a renoncé à toute domination étrangère par son vote historique du 28 Septembre 1958,

— Considérant la ferme résolution de notre peuple indépendant de demeurer engagé dans la voie de l'histoire pour créer les conditions du progrès social et de la prospérité en Guinée,

— Considérant la lutte permanente que mène notre Parti, le Parti Démocratique de Guinée pour le triomphe des nobles idéaux de la Révolution Guinéenne,

— Considérant l'échec cuisant que viennent de subir l'impérialisme américain et ses serviles agents,

— Rendons un profond hommage au Bureau Politique National avec à sa tête son Éminente Leader, le Président Ahmed Sékou Touré,

— Affirmons avec force qu'aucun complot de quelque nature qu'il soit ne saurait triompher de la vigilance des femmes de Guinée singulièrement des femmes de Conakry-II, unies et mobilisées au sein de son Parti d'avantgarde le P.D.G. solidement organisé et structuré.

— Nous réaffirmons à vous, que les femmes de Conakry-II bénéficiaires de l'action révolutionnaire du Parti, tiennent à vous assurer : « qu'à Conakry-II, il ne peut y avoir de coexistence possible entre les militantes de la révolution et les éléments contre-révolutionnaires.

Nous assurons solennellement qu'à Conakry-II, la contre-révolution ne passera jamais.

À Conakry-II, dans une communion parfaite avec nos camarades hommes, nous veillerons à l'application correcte et complète des dispositions révolutionnaires de la loi-cadre du 8 novembre 1964.

Pour des opportunistes, les petits bourgeois qui voudraient se réfugier dans les rangs du Parti pour atteindre la révolution, le Parti peut être assuré que nous les dépisterons où qu'ils se trouvent pour les écraser impitoyablement.

Nous sommes résolues à améliorer la qualité de notre contribution à l'œuvre d'édification nationale.

C'est pourquoi, nous sommes décidées, Camarade Secrétaire Général, d'identifier à tous les niveaux de nos activités nos efforts en vue de lutter contre l'analphabétisme, d'élever notre conscience professionnelle et notre rendement, bref, d'accroître notre taux d'efficacité économique et sociale.

Gloire éternelle au P.D.G. Vive le Président Ahmed Sékou Touré !

Vive la Révolution !

Après l'allocution du Comité Régional des femmes, le Secrétaire Général du P.D.G., le Président Ahmed Sékou Touré, a pris à son tour la parole pour commenter la journée nationale des femmes.

DONNER UN ESSOR VIGOUREUX A « Horoya »

(Suite de la première page)

Nous espérons que les camarades, en masses, souscriront bientôt des abonnements à l'organe central de leur Parti, qu'ils s'acquitteront des frais d'abonnement. Car aucun révolutionnaire conséquent ne peut ignorer le journal de son Parti, sa vie, ses hauts et ses bas : cela fait partie de son devoir de militant.

Dans quelques jours nous publierons la liste des camarades (individus comme organismes, y compris les fédérations) qui auront choisi de continuer leur devoir de militant en souscrivant un abonnement et en s'acquittant des arriérés.

Car il s'agit de la diffusion des idées révolutionnaires, de l'éducation politique des cadres et des masses, de la lutte contre les ennemis de dedans et de dehors.

« HOROYA »

Conférence économique régionale à Kankalabé

Les 26, 27, 28 et 29 novembre, la section de Kankalabé a abrité la conférence économique régionale, présidée par le Bureau fédéral.

La grande capacité de mobilisation, l'organisation, l'enthousiasme qui ont couronné la réception de Kankalabé ont marqué d'une manière éloquent la qualification de notre Révolution, l'engagement, et la prise effective de conscience révolutionnaire des militants de la section, car il faut le reconnaître et le souligner, jamais dans notre fédération une réception n'a aussi bien réussi dans une section.

Cette démonstration révolutionnaire, qui a stimulé tous les conférenciers, n'a fait que renforcer la farouche détermination de chacun et de tous dans la gigantesque et noble combat que mène notre peuple pour sa libération économique.

Durant quatre jours, les conférenciers composés des membres du Bureau fédéral des comités directeurs du Comité régional des jeunes et des femmes, des chefs des services, sont intervenus, ont discuté, conçu et adopté des décisions sur chacun des points suivants de l'ordre du jour :

- 1 Vérification des normes de production.
- 2 Installation du Magasin Général.
- 3 Réorganisation et fonctionnement de l'Unicodal,
- 4 Placement des cartes du P.D.G. année 1967.
- 5 Organisation de la Milice Populaire.
- 6 Commercialisation des produits.
- 7 Organisation de la Foire régionale de Dalaba.
- 8 Séminaire de formation idéologique.

9 Exécution du budget régional.

10 Construction de la Permanence fédérale.

11 Election complémentaire du Comité Régional de la J.R.D.A.

12 Vol de bétail.

Durant les travaux il a été noté avec satisfaction le sens de l'engagement, de la détermination et de la responsabilité, qui a dominé les débats.

Il faut souligner que la Conférence Economique de Kankalabé qui a été une réussite a plus que jamais renforcé la conscience révolutionnaire de nos militants, puis consolidé les bases économiques de notre région.

Créer toutes les conditions favorables à l'application correcte et intégrale des décisions de Kankalabé, renforcer la vigilance et la fermeté révolutionnaire, produire en quantité et en qualité pour nous suffire, enterrer à jamais le chantage économique de l'impérialisme, tels sont les soucis ardents et la volonté inébranlable qui ont animé tous les conférenciers au sortir de cette conférence.

À l'issue des travaux, les recommandations et la Motion suivantes ont été adoptées par la conférence.

Sur le chemin de retour, le Bureau Fédéral a présidé à Ditinn un meeting au cours duquel il a popularisé des décisions hardies relatives à l'assainissement de la situation politique de la section. Dans un important commentaire le porte-parole du Bureau fédéral, le camarade Diallo Amadou Télivel, a situé les responsabilités, puis exhorté les militants à la vigilance, au travail et à la fermeté révolutionnaire.

LA GUINEE - L'AFRIQUE - LE MONDE

Séminaire de formation idéologique de Conakry-I

LE ROLE DE LA PAYSANNERIE DANS LE DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE

Depuis le 15 novembre dernier, le séminaire de formation idéologique des cadres politiques de Conakry-I poursuit activement ses travaux dans la grande salle de Congrès de la Bourse du Travail. Jeudi à partir de 17 heures, les séminaristes ont entendu un exposé portant : sur le rôle de la paysannerie dans le développement économique.

Ce sujet d'actualité a été traité par M. Kéira Karim, directeur de cabinet du ministre de l'Economie rurale et de l'Artisanat.

Parler de la paysannerie a aussitôt dit M. Kéira Karim, c'est aborder le problème de transformation de nos potentialités rurales en facteurs dynamiques de développement.

Les richesses agricoles de la Guinée sont immenses et variées. Le sol fertile est favorable à une exploitation fructueuse. C'est dire que les conditions naturelles sont requises pour une production en quantité et en qualité.

Produire en quantité, en qualité passe par la seule voie menant au progrès, dans la liberté : celle du travail.

Et comme le déclare le Secrétaire général du PDG Son Excellence Ahmed Sékou Touré : « Au delà de toute attitude théorique et de toute intention, notre volonté d'indépendance doit s'exprimer dans le travail quotidien de chacun pour que le mot d'ordre « se suffire » soit une réalité ».

Pour accéder rapidement au développement économique, a indiqué M. Kéira Karim s'adressant aux séminaristes de Conakry-I, tout pays est obligé de rechercher une augmentation du volume de l'épargne disponible pour l'investissement productif.

Financement interne

La République de Guinée pour sa part a opté pour un financement d'origine interne. C'est dire que l'épargne importée est écartée de notre politique d'investissement.

Notre programme de développement a désigné le secteur agricole comme secteur de financement de la croissance nationale.

Lorsqu'on prélève sur le secteur agricole pour créer des conditions d'implantation d'autres activités on réalise les voies d'une économie soutenue. Des hommes quitteront le secteur agricole à la suite des moyens de financement pour de nouvelles occupations permettant l'affectation de l'épargne rurale à d'autres secteurs d'activités économiques. Voilà campé le mode de financement du développement de la Guinée :

Un financement interne reposant sur le Secteur agricole.

Le Secteur agricole est ainsi désigné comme pierre de touche de notre développement son rôle s'impose d'autant plus important que dans notre pays, ce Secteur occupe 90% de la population.

Le financement d'origine interne pour lequel nous avons opté insère dès sa phase initiale, la population dans le processus du développement économique, a déclaré le Directeur de cabinet du ministre de l'Economie Rurale et de l'Artisanat.

Mettant en relief le rôle de la paysannerie, M. Karim Keira affirme, l'élévation des revenus agricoles est la condition de formation dans un premier temps, d'industries de biens de consommation et des produits nécessaires à l'agriculture elle-même. L'industrie lourde suivra. Ainsi en Guinée l'Agriculture a pour mission de lancer l'économie.

A l'économie de subsistance, l'agriculteur, du fait même du développement de l'économie en général, substituera une économie d'interdépendance, une économie marchande.

Coopération et investissement

Pour réaliser le financement de notre économie, la Guinée tient ainsi compte des réalités mêmes du pays.

A ce propos, M. Kéira cite le Président Ahmed Sékou Touré, qui écrit : « Renonçant aux arguties utopiques des théoriciens impénitents, nous entendons rappeler brièvement les conditions qui caractérisent la réalité guinéenne dans nos choix : Choix des moyens, choix des méthodes, choix des objectifs ; c'est aussi celle qui indique la voie à suivre ».

Nous tenons à préciser que si nous cessions de tenir compte de nos réalités spécifiques, nous cesserions, du même coup, d'être un parti et un parti démocratique et populaire car, jamais et nulle part, on ne saurait sacrifier l'intérêt du peuple sans se désolidariser du peuple, sans abandonner le rôle d'instrument fidèle et efficace dont se réclament chaque militant et les responsables du P.D.G. pour réaliser le bonheur du peuple.

Or, notre peuple est essentiellement un peuple paysan. Si le passage d'une économie agraire à une économie hautement industrialisée permet et garantit, à terme, une évolution sociale qui assure à chacun la sécurité et des conditions matérielles de vie

meilleure, nous entendons qu'un tel passage s'opère sans que soit sacrifiée aucune couche ou catégorie sociale, notamment nos frères paysans et nos sœurs paysannes ».

Les notions d'optimum, de productivité, de surfaces cultivées, de culture mécanisée comprenant l'emploi de la charrue, du motoculteur, et de lutte contre le nomadisme agricole ont été inculquées et développées. Un véritable travail collectif d'action coopérative a été entrepris dans tous les domaines de notre paysannerie.

Le conférencier insiste ensuite sur le problème de la coopération et de l'investissement humain les illustrant d'exemples. L'Afrique n'a rien à apprendre des autres continents quant au sens de l'entraide, de la solidarité. Dans le domaine de la coopération en milieu rural en particulier, les paysans africains ont depuis des temps immémoriaux, organisé ce qu'on désigne dans nos langues des « Kilés ou lanyis » et qui constitue de véritable mouvement d'entraide mutuelle.

L'investissement humain a permis à notre peuple de survivre au marasme dans lequel le colonialisme croyait nous noyer au lendemain de notre indépendance. La volonté de vivre dans la liberté et la dignité a été à la base de toutes les entreprises de notre Parti. C'est la volonté qui a animé tous les travaux d'investissement humain, travaux qui nous ont procuré les routes, des ponts, des champs collectifs de cultures vivrières et industrielles.

Grâce au produit de ces champs collectifs, nos campagnes ont pu se doter de matériel agricole pour les coopératives.

L'action coopérative a souligné M. Kéira Karim, s'est révélée à tous égards comme un moyen dynamique pour l'élévation du niveau de vie du paysan.

Le directeur de cabinet du ministre de l'Economie rurale et de l'Artisanat donnant aux séminaristes un tableau de la commercialisation des produits dans le cadre du plan septennal, présente à nouveau par des exemples concrets les avantages que le producteur de la Révolution bénéficie.

La pêche également connaît un essor notable, en particulier sur la côte et sur le Niger et ses affluents.

Le conférencier avant de se pencher sur les unités autonomes de production agricole, met l'accent sur le renforcement de l'organisation coopérative dans nos campagnes.

M. Kéira Karim stigmatise aussitôt l'un des facteurs né-

gatifs dans le domaine social, le phénomène de l'exode rural. Il lance un appel aux cadres politiques de combattre énergiquement la vie facile, le parasitisme sous toutes ses formes.

Un nouveau type de producteur

La Révolution a fait du paysan guinéen un nouveau type de producteur. Conscient des réalités de son sol et des exigences du développement de son pays, le militant du PDG dans nos campagnes va d'un pas sûr au progrès.

Dans le travail, par le travail, le paysan guinéen contribuera à faire du mot d'ordre « se suffire » une réalité.

Chaque paysan guinéen, conclut le conférencier, produit du travail, porte en conséquence une lourde res-

ponsabilité et une mission exaltantes pour une part du destin de l'Afrique et du monde.

Cet exposé de M. Kéira Karim sur le rôle de la paysannerie dans le développement économique a soulevé des discussions riches d'expériences des séminaristes et a été illustré par une projection de film qui a permis à l'assistance de mieux saisir le rôle important de la paysannerie.

Vendredi dernier, les cadres politiques de la Fédération de Conakry-I ont écouté l'exposé de Mme Bangoura Fatou Koita, membre du bureau fédéral et présidente du comité régional des femmes.

Mme Bangoura Fatou Koita a traité le thème : la femme guinéenne dans la Révolution Démocratique Africaine.

Nos lecteurs liront dans notre prochain numéro le compte rendu de cette séance de travail du séminaire de Conakry-I.

Coopération Guinée - R. F. A. en matière de chemin de fer

Le mercredi 30 novembre 1966, le Ministre des Transports, le Dr. Accar a reçu l'ingénieur allemand Dr. Vierkant, venu en Guinée dans le cadre de l'accord de coopération entre la République de Guinée et la République Fédérale d'Allemagne.

Le Dr. Vierkant a été présenté au Ministre par le Directeur Général de l'ONCFG.

Il est le premier arrivé et le Chef d'un groupe de six experts que le Gouvernement de

la République Fédérale d'Allemagne met à la disposition de la République de Guinée pour travailler avec leurs homologues guinéens dans les différents services des chemins de fer.

Les experts allemands s'occuperont de questions d'organisation, de la circulation et des horaires, mais surtout de questions techniques à savoir de la superstructure des voies ferrées, de l'entretien du matériel roulant ainsi que du guidage du matériel de traction.rale d'Allemagne et qui a pour

Avis de convocation

Les brasseries de Guinée «SOBRAGUI», convoquent Messieurs les actionnaires en Assemblée Générale Ordinaire, le 26 décembre 1966, à 16 h., dans les bureaux de la Société, Km. 7,500, Route de Coyah à Conakry (République de Guinée).

ORDRE DU JOUR

- Rapports du Commissaire ministration,
- Rapports du Commissaires aux Comptes,
- Examen et approbation des comptes de l'Exercice commençant le 1er octobre 1965 et clos le 30 septembre 1966, du Bilan arrêté au 30 septembre 1966, et affectation des bénéfices,
- Quitus à donner au Conseil d'Administration,
- Nomination d'Adminis-

trateurs.

Tous les actionnaires possédant au moins une action ont le droit de prendre part à cette Assemblée ou de s'y faire représenter par un mandataire, actionnaire lui-même et membre de l'Assemblée.

Les propriétaires d'actions au porteur doivent déposer, cinq jours au moins avant l'Assemblée, leurs titres ou les récépissés de leur dépôt : - soit au Siège Social de la Société à Conakry, - soit au Siège Social des Brasseries de l'ouest africain à Dakar

Les propriétaires d'actions nominatives doivent, pour avoir le même droit, être inscrits sur les registres de la Société, au moins un mois avant la réunion.

Le Conseil d'Administration

HOROYA

TRAVAIL — JUSTICE — SOLIDARITE

Organe
Quotidien
du Parti
Démocratique
de Guinée

COMPTES CHEQUES POSTAUX (C.C.P.) 7770
BANQUE CENTRALE R. G. (B.C.R.G.) 32.34.58

La présence des bases militaires dans nos Etats constitue une menace à la paix et à la sécurité internationales

déclare l'ambassadeur Sissoko Salimou à la XXI^e session de l'assemblée générale de l'O. N. U.

Sur proposition de l'Union Soviétique, l'Assemblée générale des Nations-Unies a inscrit à l'ordre du jour de la XXI^e session la question concernant « l'élimination définitive des bases militaires étrangères dans les pays d'Afrique, d'Asie et d'Amérique Latine.

L'Ambassadeur Sissoko Salimou, membre de la délégation guinéenne intervenant sur ce point, a salué la proposition soviétique et dénoncé vivement les intrigues impérialistes en Afrique.

Nous publions ci-après des extraits de cette intervention.

Considérant que l'élimination des bases militaires dans les pays souverains constitue un préalable à tout effort de désarmement, mon gouvernement, conscient du rôle qui incombe à tous les pays dans la recherche des voies et moyens permettant à l'organisation internationale de s'acquitter de sa plus lourde responsabilité, qui est, sans conteste, le maintien de la paix mondiale a, de tout temps, œuvré à la réalisation de cet objectif.

Et c'est pourquoi, fermement attaché à la préservation de la paix, mon pays regrette vivement que rien de substantiel n'ait encore été enregistré dans ce domaine combien important du désarmement, alors que la course aux armes d'extermination massive prend d'année en année, sinon de jour en jour, des proportions fort inquiétantes.

Face à ce danger imminent qu'est la menace à la sécurité internationale, point n'est besoin de souligner toute l'urgence qu'il faut apporter à la recherche d'une solution heureuse au problème du désarmement, sous tous ses aspects.

On sait que l'ONU a, dès sa naissance, proclamé sa vocation fondamentale qui est de préserver les générations futures du fléau de la guerre. Elle se doit, cela va sans dire de jouer un rôle de la haute importance dans la poursuite inlassable de ce noble objectif. En tant que facteur essentiel de stabilité et de paix dans le monde, le désarmement dont la réalisation intéresse l'ensemble des collectivités humaines, doit, dans un souci commun d'aboutir à des résultats positifs, être examiné et résolu avec la participation effective de tous les pays, qu'ils soient puissances nucléaires ou non-nucléaires.

Profondément conscientes des conséquences catastrophiques d'un conflit mondial, les Nations-Unies mesurent, nous en sommes convaincus et à leur juste valeur, les préoccupations constantes et légitimes

de tous les peuples en général et en particulier, celles du tiers-monde dont les pays encore sous-développés, ont un besoin vital de paix, condition nécessaire pour affronter les multiples et difficiles problèmes qui les assaillent quotidiennement.

A cet égard, M. le Président qu'il soit permis à la délégation guinéenne de saluer avec une salutation particulière l'heureuse initiative du gouvernement soviétique qui a demandé l'inscription à l'ordre du jour de la vingt et unième session de l'Assemblée générale des Nations Unies, d'un point nouveau intitulé : « Elimination des bases militaires étrangères dans les pays d'Asie, d'Afrique et d'Amérique latine ». En adressant ses sincères et vives félicitations à l'Union des Républiques Socialistes soviétiques pour l'intérêt tout particulier qu'elle attache au renforcement de l'indépendance et à la stabilité des pays souverains d'Afrique, d'Asie et d'Amérique latine, ma délégation approuve entièrement cette demande qui, dans les faits que nous vivons fréquemment, répond aux légitimes aspirations de nos peuples jaloux de leur souveraineté et farouchement opposés à toute forme de domination étrangère.

Monsieur le Président, En entrant dans le vif de son intervention essentiellement axée sur le point 6 de l'ordre du jour de notre Commission, ma délégation apprécie hautement, (s'agissant de la sécurité et de l'intégrité territoriale des Etats indépendants d'Afrique, d'Asie et d'Amérique latine), le rôle important que la communauté internationale est appelée à jouer, en vue de cristalliser les énergies positives et les vertus humaines, éléments de la désintégration des forces du mal et gage certain de la paix dans le monde.

Le souci constant de mon Gouvernement a toujours été de voir triompher les nobles idéaux de justice inhérents à la cause sacrée de chaque

Le premier impératif de l'O.U.A. est d'assurer concorde et coopération entre les Etats Africains"

déclare M. Diallo Telli à Fort-Lamy

M. Diallo Telli, secrétaire général de l'O.U.A., qui est arrivé dimanche soir à Fort Lamy en compagnie du Président François Tombalbaye,

a précisé dans une déclaration radiodiffusée que sa visite au Tchad entrainait dans le cadre de ses prises de contact avec les responsables des Etats d'Afrique centrale au niveau le plus élevé. Il a ajouté qu'il se proposait d'informer le Président Tombalbaye — avec qui il vient d'ailleurs de passer une journée à Moundou avant de venir à Fort Lamy — de différentes questions concernant l'O.U.A. et qu'il espérait d'autre part recueillir auprès du chef de l'Etat Tchadien « informations, directives et conseils ».

M. Diallo Telli a assuré que les entretiens qu'il vient d'avoir avec plusieurs chefs d'Etat et gouvernement lui avaient confirmé la bonne volonté de tous « pour s'attaquer aux vrais problèmes », et notamment pour régler les différends qui peuvent exister entre eux.

« C'est un véritable soulagement pour le secrétaire général de l'O.U.A. de constater que les responsables africains sont décidés à déployer tous leurs efforts dans l'esprit de la charte de l'O.U.A. pour trouver une solution à leurs différends », a dit M. Diallo Telli, car « le premier impératif de l'O.U.A. est d'assurer entre les Etats Africains concorde et coopération ».

DAR-ES-SALAM

Les partenaires du Portugal à l'OTAN doivent partager la responsabilité dans l'invasion de la Tanzanie par les soldats coloniaux portugais à la frontière méridionale de ce pays, invasion qui a causé 4 morts et 5 blessés parmi les tanzaniens, et ce sont ces partenaires qui, notamment, fournissent des armes au Portugal, écrit, le « Nationalist » dans son éditorial du 2 décembre.

Le journal, fait remarquer qu'il y a des années, les colonialistes portugais du Mozambique avaient de temps en temps violé l'espace aérien de la Tanzanie. Le Portugal et ses alliés doivent savoir que le peuple tanzanien ne peut être intimidé par les provocations portugaises.

Le journal souligne d'autre part que l'ambassadeur tanzanien aux Nations-Unies, M. Malecela, a sévèrement averti le Portugal des sérieuses conséquences qui découleront de ses incursions agressives en Tanzanie. La Tanzanie ne tolérerait pas de tels crimes. Il réaffirme la détermination de la Tanzanie d'aider ses frères africains dans leurs luttes de libération nationale.

La provocation militaire portugaise a soulevé une grande indignation parmi les larges masses du peuple tanzanien.

La ligue de la jeunesse de l'Union nationale africaine du Tanganika, dans une déclaration publiée samedi, a invité la jeunesse de tout le pays à être vigilante et prête à défendre le pays.

CAMARADES MILITANTS! AMIS LECTEURS!
BIENTOT LA FIN DE L'ANNEE!
REABONNEZ-VOUS, FAITES SOUSCRIRE
UN NOUVEL ABONNEMENT A HOROYA B. P. 341

SPORT...

SPORT...



Dans le cadre de nos échanges culturels avec les pays amis, une sélection nationale d'athlétisme de 10 membres avait séjourné en Union Soviétique dans la deuxième quinzaine du mois de novembre.

Durant deux semaines nos athlètes y ont subi un stage d'entraînement à l'Institut des Sports de Bakou où ils ont d'autre part participé à une compétition amicale, en compagnie des meilleurs élèves de cet Institut. Cette compétition fut couronnée de succès car la plupart de nos athlètes ont amélioré leur performance. En effet au 100 m, Yattara Salifou et Kourouma Sidy ont respectivement établi 10"7 et 10"3 tandis que l'équipe guinéenne du relais 4 x 100 m a ramené son propre record de 43"2 à 42"2.

Sur notre photo, on reconnaît de gauche à droite, debout : Barry Moussa, Barry Lamarana, Barry Mamadou, Yattara Salifou, Thomas Kramar, Guilavogui Michel et Sylla Aly. Assis : Diallo Boubacar, Sidy Kourouma et Ajavon Gladis.